

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ TANTE ROSI LTEE	Numéro de permis 2021027	Date d'inspection Le 17 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi Itée-Halte scolaire		Numéro de téléphone (506) 336-8142	
Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu
- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 6 dossiers sur 6.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 6 dossiers sur 6.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
Pendant ma visite, les enfants arrivent de l'école par la suite ils sont en jeu libre.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 octobre 2023

Date

original signé par
Kathy Benoît

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 octobre 2023

Date